

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE VILLEFRANCHE DE PANAT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21120299900010

POSTE COMPTABLE : SGC D'ESPALION

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	29
D2 - Arrêté et signatures	30

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

COMMUNE VILLEFRANCHE DE PANAT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 12299	COMMUNE VILLEFRANCHE DE PANAT BUDGET PRINCIPAL	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 013 857,42	927 180,33
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 86 677,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 013 857,42	1 013 857,42

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	505 295,59	647 398,97
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	163 800,00	99 600,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 77 903,38	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		746 998,97	746 998,97

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 760 856,39	1 760 856,39
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	291 750,00	0,00	291 950,00	291 950,00	291 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	280 830,00	0,00	280 830,00	280 830,00	280 830,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	124 300,00	0,00	124 562,00	124 562,00	124 562,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		696 880,00	0,00	697 342,00	697 342,00	697 342,00
66	Charges financières	23 108,00	0,00	18 916,00	18 916,00	18 916,00
67	Charges exceptionnelles	18 720,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		303,00	303,00	303,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		738 708,00	0,00	717 061,00	717 061,00	717 061,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	126 465,09		250 076,42	250 076,42	250 076,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	46 720,00		46 720,00	46 720,00	46 720,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		173 185,09		296 796,42	296 796,42	296 796,42
TOTAL		911 893,09	0,00	1 013 857,42	1 013 857,42	1 013 857,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 013 857,42
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	24 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	85 552,99	0,00	54 700,00	54 700,00	54 700,00
73	Impôts et taxes	532 503,00	0,00	430 598,00	430 598,00	430 598,00
74	Dotations et participations	149 418,00	0,00	288 632,33	288 632,33	288 632,33
75	Autres produits de gestion courante	70 215,00	0,00	85 250,00	85 250,00	85 250,00
Total des recettes de gestion courante		861 688,99	0,00	922 180,33	922 180,33	922 180,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		866 688,99	0,00	927 180,33	927 180,33	927 180,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		866 688,99	0,00	927 180,33	927 180,33	927 180,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	86 677,09
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 013 857,42
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	296 796,42
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	364 000,00	163 800,00	383 014,59	383 014,59	546 814,59
	Total des dépenses d'équipement	364 000,00	163 800,00	383 014,59	383 014,59	546 814,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 615,74	0,00	112 281,00	112 281,00	112 281,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	115 615,74	0,00	122 281,00	122 281,00	122 281,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	479 615,74	163 800,00	505 295,59	505 295,59	669 095,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	479 615,74	163 800,00	505 295,59	505 295,59	669 095,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	77 903,38
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	746 998,97
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	331 750,00	99 600,00	34 000,00	34 000,00	133 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	331 750,00	99 600,00	34 000,00	34 000,00	133 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	65 680,65	0,00	79 499,17	79 499,17	79 499,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	147 594,59	0,00	142 103,38	142 103,38	142 103,38
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
	Total des recettes financières	213 275,24	0,00	316 602,55	316 602,55	316 602,55
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	545 025,24	99 600,00	350 602,55	350 602,55	450 202,55
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	126 465,09	0,00	250 076,42	250 076,42	250 076,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	46 720,00	0,00	46 720,00	46 720,00	46 720,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE VILLEFRANCHE DE PANAT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	173 185,09		296 796,42	296 796,42	296 796,42
	TOTAL	718 210,33	99 600,00	647 398,97	647 398,97	746 998,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	746 998,97
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	296 796,42
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	291 950,00		291 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	280 830,00		280 830,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	124 562,00		124 562,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	18 916,00	0,00	18 916,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	303,00	46 720,00	47 023,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		250 076,42	250 076,42
Dépenses de fonctionnement – Total		717 061,00	296 796,42	1 013 857,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 013 857,42
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	112 281,00	0,00	112 281,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	546 814,59		546 814,59
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement – Total		669 095,59	0,00	669 095,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	77 903,38
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	746 998,97
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	63 000,00		63 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	54 700,00		54 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	430 598,00		430 598,00
74	Dotations et participations	288 632,33		288 632,33
75	Autres produits de gestion courante	85 250,00	0,00	85 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		927 180,33	0,00	927 180,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	86 677,09
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 013 857,42
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 499,17	0,00	79 499,17
13	Subventions d'investissement	133 600,00	0,00	133 600,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		46 720,00	46 720,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		250 076,42	250 076,42
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00		95 000,00
Recettes d'investissement – Total		308 099,17	296 796,42	604 895,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	142 103,38
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	746 998,97
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	291 750,00	291 950,00	291 950,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	2 600,00	2 600,00
60612	Energie - Electricité	62 000,00	67 000,00	67 000,00
60621	Combustibles	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60622	Carburants	6 000,00	6 500,00	6 500,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	800,00	800,00	800,00
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	34 000,00	34 000,00
6132	Locations immobilières	500,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	15 500,00	15 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	8 500,00	8 500,00
6156	Maintenance	3 500,00	3 800,00	3 800,00
6161	Multirisques	19 000,00	19 000,00	19 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	350,00	350,00	350,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6241	Transports de biens	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 100,00	3 100,00	3 100,00
63512	Taxes foncières	16 200,00	16 000,00	16 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	280 830,00	280 830,00	280 830,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	180,00	180,00	180,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	500,00	500,00
6411	Personnel titulaire	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6413	Personnel non titulaire	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	650,00	650,00	650,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	124 300,00	124 562,00	124 562,00
6531	Indemnités	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	262,00	262,00
6553	Service d'incendie	20 800,00	20 800,00	20 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	35 000,00	35 000,00	35 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65888	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		696 880,00	697 342,00	697 342,00
66	Charges financières (b)	23 108,00	18 916,00	18 916,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	17 800,00	17 800,00
661132	Remb. Int. emprunt transf. GFP de rattach	108,00	100,00	100,00

COMMUNE VILLEFRANCHE DE PANAT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	16,00	16,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 720,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	500,00	500,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	18 720,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	303,00	303,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	303,00	303,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		738 708,00	717 061,00	717 061,00
023	Virement à la section d'investissement	126 465,09	250 076,42	250 076,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	46 720,00	46 720,00	46 720,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	46 720,00	46 720,00	46 720,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		173 185,09	296 796,42	296 796,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		173 185,09	296 796,42	296 796,42
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		911 893,09	1 013 857,42	1 013 857,42

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 013 857,42
--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	24 000,00	63 000,00	63 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	24 000,00	60 000,00	60 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	85 552,99	54 700,00	54 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	200,00	200,00	200,00
70328	Autres droits stationnement et location	10 000,00	12 000,00	12 000,00
7034	Péage, droit de pesage, mesurage	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	6 700,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	11 000,00	9 500,00	9 500,00
70688	Autres prestations de services	0,00	2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	22 000,00	10 000,00	10 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	13 652,99	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 000,00	1 000,00	1 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes	532 503,00	430 598,00	430 598,00
73111	Impôts directs locaux	292 503,00	196 098,00	196 098,00
73211	Attribution de compensation	181 000,00	181 000,00	181 000,00
7336	Droits de place	3 000,00	4 500,00	4 500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	28 000,00	29 000,00	29 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	28 000,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations	149 418,00	288 632,33	288 632,33
7411	Dotation forfaitaire	87 444,00	71 927,00	71 927,00
74121	Dotation de solidarité rurale	46 773,00	50 542,00	50 542,00
74751	Participat° GFP de rattachement	1 677,00	6 529,33	6 529,33
74758	Participat° Autres groupements	0,00	45 000,00	45 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	5 000,00	5 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 524,00	109 634,00	109 634,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	10 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	70 215,00	85 250,00	85 250,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00	85 000,00	85 000,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	215,00	250,00	250,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		861 688,99	922 180,33	922 180,33
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		866 688,99	927 180,33	927 180,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		866 688,99	927 180,33	927 180,33

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	86 677,09
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 013 857,42
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
215	Opération d'équipement n° 215 (5)	10 000,00	23 014,59	23 014,59
216	Opération d'équipement n° 216 (5)	140 000,00	15 000,00	15 000,00
217	Opération d'équipement n° 217 (5)	130 000,00	145 000,00	145 000,00
219	Opération d'équipement n° 219 (5)	54 000,00	150 000,00	150 000,00
220	Opération d'équipement n° 220 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
226	Opération d'équipement n° 226 (5)	20 000,00	5 000,00	5 000,00
240	Opération d'équipement n° 240 (5)	0,00	35 000,00	35 000,00
Total des dépenses d'équipement		364 000,00	383 014,59	383 014,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 615,74	112 281,00	112 281,00
1641	Emprunts en euros	111 796,74	110 333,00	110 333,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	3 819,00	1 948,00	1 948,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		115 615,74	122 281,00	122 281,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		479 615,74	505 295,59	505 295,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		479 615,74	505 295,59	505 295,59

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	163 800,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	77 903,38
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	746 998,97
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	331 750,00	34 000,00	34 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	42 096,60	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	39 521,51	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	71 038,00	24 000,00	24 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	112 093,89	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	30 000,00	10 000,00	10 000,00
1332	Amendes de police transférables	5 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	32 000,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		331 750,00	34 000,00	34 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	213 275,24	221 602,55	221 602,55
10222	FCTVA	63 680,65	71 499,17	71 499,17
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	8 000,00	8 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	147 594,59	142 103,38	142 103,38
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	95 000,00	95 000,00
Total des recettes financières		213 275,24	316 602,55	316 602,55
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		545 025,24	350 602,55	350 602,55
021	Virement de la sect° de fonctionnement	126 465,09	250 076,42	250 076,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	46 720,00	46 720,00	46 720,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	28 959,00	28 959,00	28 959,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	7 571,00	7 571,00	7 571,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	7 869,00	7 869,00	7 869,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	1 797,00	1 797,00	1 797,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	524,00	524,00	524,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		173 185,09	296 796,42	296 796,42
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		173 185,09	296 796,42	296 796,42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		718 210,33	647 398,97	647 398,97

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	99 600,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	746 998,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

COMMUNE VILLEFRANCHE DE PANAT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 215 (1)
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		136 120,66	a 1 400,00	23 014,59	b 23 014,59	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 120,66	1 400,00	23 014,59	23 014,59	0,00
2152	Installations de voirie	3 326,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	820,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	17 858,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	6 433,50	1 400,00	23 014,59	23 014,59	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 116,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	96 264,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 414,59
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 216 (1)
LIBELLE : VOIES ET CHEMINS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		404 846,04	a 35 000,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	404 846,04	35 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	141 559,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 894,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	179 645,88	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	22 542,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	7 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	7 143,58	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	24 106,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 081,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 40 600,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	40 600,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	40 600,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 400,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 217 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT TERRAIN**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		193 613,02	a 60 000,00	145 000,00	b 145 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	88 104,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	88 104,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 906,41	60 000,00	145 000,00	145 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	100 258,41	0,00	145 000,00	145 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	648,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 44 000,00	d 10 000,00
13	Subventions d'investissement	44 000,00	10 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	24 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	16 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-151 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 219 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SUR BATIMENTS COMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 651 025,37	a 38 000,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	35,48	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	35,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 648 769,89	38 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	328,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 566 245,46	38 000,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	441,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 295,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	7 812,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 498,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	42 499,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 628,97	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 15 000,00	d 24 000,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00	24 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 500,00	24 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	7 500,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-149 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220 (1)
LIBELLE : ELECTRIFICATION**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		186 854,45	a 9 400,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	52 457,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	25 494,32	0,00	0,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	26 963,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	134 396,52	9 400,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	134 396,52	9 400,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 400,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 226 (1)
LIBELLE : SECU ROUTIERE - COEUR VILLAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 20 000,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	20 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 240 (1)
LIBELLE : TRAVAUX CLOCHES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-35 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2022

Présenté par Le Maire (1),
 A Villefranche de Panat, le 11/04/2022
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Villefranche de Panat, le 11/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.